

L'HONNEUR EN ACTION SMLH



Légionnaires
au service
de la société

Les Lauréats 2024

Description sommaire des projets



Le Consentement, qu'est-ce que c'est ?

Projet porté par Nicole ALQUIER – section du Gers

La Compagnie de Gendarmerie d'Auch, à l'initiative du projet invite la Section SMLH du Gers, à devenir co-porteur de ce projet. L'objectif est de fédérer de nombreux intervenants autour de cette action : *la Préfecture du Gers, l'Education nationale, la Gendarmeries, la section SMLH, la Santé, la maison de Protection des familles, la Justice, un député ... etc. ...*

Tous décident d'unir leurs forces, leurs moyens et expertises pour donner sens, contenu et corps à ce projet.

Constat fait par la Compagnie de Gendarmerie d'Auch, à l'initiative du projet

- ✓ Nos interventions dans les établissements scolaires privilégiaient les classes primaires, les collèges jusqu'en troisième et portaient sur la prévention.
- ✓ Notre programme délaissait les classes de deuxième, première et terminale, certainement la période où les jeunes ont le plus grand besoin de comprendre le cadre de la société dans laquelle ils doivent s'intégrer.

Constat fait par la section SMLH du Gers associée au projet.

- ✓ Nos interventions dans les établissements scolaires privilégiaient globalement les valeurs citoyennes et républicaines sans nécessairement répondre à un besoin précis, clairement identifié et exprimé par les jeunes.
- ✓ Notre programme n'abordait pas suffisamment concrètement l'ensemble des problématiques, incompréhensions et difficultés **actuelles** des jeunes à se positionner dans une société souvent en perte de repères et en risque de fracture entre les générations.

La transition vers l'âge adulte se situe habituellement entre 18 et 25 ans, mais débute souvent vers 14/15 ans. Durant cette période, le jeune va prendre de plus en plus son autonomie et chercher à mettre une certaine distance avec son environnement proche habituel pour se construire et devenir autonome. Il sera amené à faire des choix concernant ses habitudes de vie, ses relations familiales, amicales et amoureuses, son comportement social, ses études et son avenir professionnel.

Ces constats obligent une réponse collective :

C'est durant cette période qu'il nous appartient de **renforcer les liens intergénérationnels et d'accompagner les passages initiatiques importants, de l'enfance à l'adolescence, de l'adolescence à l'adulte.**

Les jeunes lycéens des classes de seconde consultés ont exprimé leurs besoins, leurs difficultés et ont choisi le thème autour duquel ils ont envie de savoir se positionner :

« Pourquoi consentir ou ne pas consentir ? Comment savoir dire oui ou non ? »

Création d'une stèle à la mémoire des Femmes résistantes de 39/45

Projet porté par André FOURNET – section du Pays Basque

Ce projet sera réalisé à côté du monument aux morts de Bayonne en partenariat avec des associations et du grand public. L'objectif est de démontrer que la Légion d'Honneur peut être obtenue grâce à des actions éminentes de tous types de personnes et de reconnaître l'implication oubliée des femmes durant la seconde guerre mondiale. Sur cette place des Femmes et la Résistance depuis trois ans à lieu une réunion en présence d'écoliers de Bayonne, de leurs familles et des autorités local.

L'année 2025 marquera le 80ème anniversaire de la Seconde Guerre Mondiale. Le service Patrimoine de la Ville envisage de célébrer cet anniversaire en proposant diverses actions associant les nombreux sites de la Ville concernés par cette période : le camp du Polo Beyris, la rue Aristide de Sousa Mendes, le musée Suzanne et Marcel Suarès, le Château Neuf... et la « Place des Femmes de la Résistance »

L'artiste Virginie CETAIRE / POULPYKISS. C'est à Périgny sur Yerres (Val de Marne) que j'ai passé une partie de mon enfance. Jean Dubuffet et Niki de Saint Phalle y avaient installé leurs ateliers dans lesquels j'ai eu la chance d'apercevoir des sculptures monumentales prendre forme. J'ai notamment « vécu » à travers mon regard émerveillé d'enfant la réalisation de «La fontaine Stravinsky» de Niki de Saint Phalle pour le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou. Cette fascination tel un enchantement ne me quitta plus et tout mon parcours scolaire allait s'orienter autour des arts graphiques et de l'Art plus particulièrement. Ces enchantements, ces émotions ressentis feront mon inspiration. Mon travail se veut graphique, coloré, enjoué et plein de gaieté. L'évolution de mon œuvre m'a amenée à créer Poulpykiss. Le thème, la spontanéité, la vivacité, les arrondis des formes, nous invitent à pénétrer dans mon univers libre, léger, joyeux et harmonieux. Poulpykiss retrace joliment des scènes de vie.... Quelque part forcément mon vécu.

Des plages de Normandie aux berges du Rhin

Le 80^{ème} anniversaire de la Route de la Libération par la 2^{ème} DB.

Projet porté par Roland SINTEFF – section du Bas-Rhin

L'objectif est de faire prendre conscience aux participants : élèves du primaire, collégiens et lycéens, encadrement et adultes associés, des suites du Serment prononcé le 31 mars 1941 à Koufra (Libye). L'engagement pris en Libye s'est traduit pour la 2 DB, commandée par le Général Leclerc de Hautecloque, par une odyssee de quatre mois à travers 17 départements français.

- Dans un premier temps, à l'occasion d'un voyage mémoriel du 8 au 12 mai 2024, les 250 participants, dont 80 élèves, circulant à bord de 5 bus, seront plongés dans le contexte historique des plages du Débarquement. Ils découvriront notamment la plage de Saint-Martin-de-Varreville, où l'unité commandée par le Général Leclerc, a débarqué le 1^{er}

août 1944. Ils recueilleront sur les plages de Normandie le « sable du débarquement », qui deviendra le « sable de baptême » des Bornes de Koufra, qui seront inaugurées dans les communes d'Alsace-Moselle sur la Voie de la Liberté.

- De retour en Alsace et jusqu'au 23 novembre, date de commémoration de la Libération de Strasbourg constituant l'aboutissement du Serment de Koufra, le sable recueilli sera placé autour des Bornes installées dans les 20 communes d'Alsace et de Lorraine. Chacune des Bornes de Koufra sera ainsi officiellement inaugurée en présence des écoles : primaires, collèges, lycées selon le cas, de la population locale et des élus.
- Le 24 novembre 2024, une cérémonie finale sera organisée à Marmoutier : **concert tous publics « Des Plages de Normandie aux Berges du Rhin »** par l'orchestre des jeunes de Wasselonne, avec la restitution des drapeaux confiés aux jeunes porte-drapeaux et la remise de diplômes aux jeunes participants.

Quelle Europe voulez-vous ?

Projet porté par Philippe GRECIANO – section Rhône et Métropole de Lyon

L'Europe fait face à la guerre et au terrorisme. Dans ce contexte, il est important de faire preuve d'entraide et de solidarité. Les élections européennes et les commémorations du 75^{-ème} anniversaire du Conseil de l'Europe, du 75^{-ème} anniversaire de l'OTAN et du 80^{-ème} anniversaire du Débarquement sont des moments importants pour se mobiliser.

Le projet s'inscrit dans cette perspective. Il vise en effet d'abord à encourager les étudiants et jeunes chercheurs à agir en citoyens responsables en leur proposant de prononcer une plaidoirie sur l'Europe et rappeler son rôle de puissance géopolitique dans le monde.

Aujourd'hui, il est en effet essentiel de défendre l'Europe sur tous les plans (culturel, économique, politique et social) et de rappeler le rôle moteur de la France et de l'Allemagne pour la paix et les valeurs républicaines.

Ce projet permet ensuite aux jeunes générations de transmettre la mémoire des pionniers de l'Europe, entre autres Jean Monnet, Robert Schuman, Simone Veil, Louise Weiss, et, plus récemment, celle des bâtisseurs de l'Union européenne comme Jacques Delors et Wolfgang Schäuble dont l'engagement en faveur de la liberté, de la prospérité et de la solidarité est exemplaire.

Il associe enfin plusieurs générations et divers représentants du monde professionnel : des diplomates, des politiques, des professeurs, des entrepreneurs venus de toute l'Europe. Un jury sélectionne les meilleures plaidoiries. Une remise des récompenses est prévue en présence de plusieurs personnalités du monde académique, politique et économique.

Le projet est organisé dans le cadre du Forum Franco-Allemand (FFA), qui est le plus grand salon franco-allemand des formations du supérieur en Europe. Il réunit plus de 140 exposants

(établissements d'enseignement supérieur, institutions publiques, entreprises et cabinets d'affaires) et accueille près de 8000 visiteurs grâce à son rayonnement international.

« Tu choisis ton avenir, tu votes »

Projet porté par Martine MANIN – section de la Haute-Savoie

L'action proposée prend la forme d'un concours afin **d'inciter les jeunes à participer au vote dès l'âge de 18 ans** lors des prochaines échéances électorales, locales et nationales. Organisé en lien avec l'Education Nationale et autres partenaires volontaires il se déroulera sur l'année scolaire 2024-2025. Il sera ouvert à tous les élèves de terminales de l'enseignement général, technologique, professionnel et de l'apprentissage du département de la Haute Savoie.

L'objet du concours consiste à **réaliser une vidéo**, d'une durée d'une minute et trente secondes maximum. Ce support est destiné à convaincre les jeunes, filles et garçons de plus de 18 ans de donner leur avis dans le débat démocratique et de voter à chaque élection, locale, nationale ou Européenne.

Un groupe de travail composé de quelques membres de la SMLH 74 et de l'ADAMA 74, en lien avec un référent de l'Education Nationale s'est réuni pour construire le projet. Un prestataire travaille à la création d'une plateforme numérique sur laquelle les candidats potentiels pourront retirer le dossier d'inscription et à terme déposer leur vidéo. Les classes candidates encadrées par un enseignant référent monteront les vidéos dans le cadre d'un travail scolaire. Un jury réunissant les acteurs et partenaires de ce projet visionnera les différentes vidéos et, à partir de critères précis, désignera les trois meilleurs afin de décerner 3 prix. Le premier pourrait être la visite de l'Elysée, le Sénat, l'Assemblée Nationale ou les Invalides. Cette action pourra se renouveler pendant trois années scolaires. La première peut être lancée dès ce mois d'octobre pour des prix décernés en fin d'année scolaire.

Mémoire des Opérations Extérieures

Projet porté par Jacques MARIETTE – section de la Somme

Un groupe de 15 lycéens d'Abbeville, accompagnés de leur professeur d'histoire-géographie, a rédigé une série de six livres qui présentent les Opérations extérieures (OPEX) de l'armée française depuis 1982. Cette série forme une collection intitulée « Mémoire d'OPEX ». Le premier tome est consacré au Liban (1982-1984), le deuxième à la guerre du Golfe, le troisième aux guerres en Ex-Yougoslavie, le quatrième aux opérations en Afrique, le cinquième à l'Afghanistan et le sixième au Mali.

Chaque conflit est présenté par l'intermédiaire de la photographie. Ces tomes, de très grande qualité, présentent les conflits sous un angle différent, celui de jeunes lycéens. Les photographies proviennent de l'ECPAD (service photo des armées). Au fil des pages, on découvre les missions des soldats, des moments de vie quotidienne capturés sur le vif, mais aussi la logistique nécessaire et le contact avec les populations locales. À la fin de chaque tome, le bilan humain, toujours trop lourd, est présenté. Ces livres s'inscrivent pleinement dans le Devoir de Mémoire.

Les élèves ont dû faire un choix parmi des milliers de photos disponibles. Chaque tome, composé de 50 pages, présente de manière poignante ces OPEX.

L'objectif est de mieux faire connaître aux jeunes les Opérations Extérieures et leur fonctionnement. Ces déploiements militaires sont enseignés au collège et au lycée. L'idée est de rendre leur présentation moins abstraite. Ainsi, la diffusion de ces tomes à une échelle plus ou moins grande dans les établissements scolaires faciliterait la mise en œuvre des programmes pour les enseignants.

« Parcours mémoriel : sur les traces de la Shoah »

Projet présenté par Alain VINCENT – section du Var

A l'initiative d'un professeur d'histoire-géographie, le lycée Rouvière, lycée public polyvalent à Toulon, projette, avec 49 élèves de seconde, un parcours mémoriel en Pologne sur les traces de la Shoah. Porteur des valeurs de la République, liberté, laïcité, le projet comprend des travaux réalisés par les lycéens avec leur professeur, ainsi que des visites de villes de Pologne au Printemps 2024, sur les lieux de mémoire de la Shoah, incluant le site de Auschwitz-Birkenau.

Au retour, une exposition, des photos, des textes, des exposés, avec la contribution de la SMLH, feront partie des travaux de restitution.

Les premiers contacts ont été pris avec les responsables du lycée, par le porteur du projet. Associer la SMLH à ce projet, dont le thème est particulièrement puissant, tout spécialement dans le contexte actuel, permet de répondre aux objectifs de notre Société :

- Mieux faire connaître notre Société à de jeunes lycéens,
- Mettre en partage des valeurs qui constituent le fondement de la SMLH,
- Contribuer concrètement à la réalisation du projet par une participation financière.

Le porteur de projet s'engage, bien entendu, à s'investir, avec le soutien du comité, tout au long de l'opération.

Naissance d'une Ecole des Jeunes Porte-drapeaux

Projet porté par Eric BŒUF – section des Vosges

La commission mémoire initiée par le Président de la SMLH 88 faisant le constat de la disparition progressive des porte-drapeaux des associations, David SAGE, principal du collège Hubert CURIEN et membre de cette commission a proposé de créer une école de jeunes porte-drapeaux en s'adossant à son établissement. Ce projet labellisé « 80 ans de la Libération » par la Préfecture des Vosges, constitue une première en France par sa démarche, son ampleur et son projet pédagogique construit qui a permis de former 21 élèves de 4^e et de 3^e entre janvier et avril 2024 aptes à rejoindre les associations patriotiques de leurs communes et à participer, aux côtés de leurs anciens, aux commémorations du 8 mai et aux cérémonies de libération du territoire, favorisant le lien intergénérationnel et l'engagement de la jeunesse pour faire perdurer l'histoire inscrite dans les plis des drapeaux.

Un projet pédagogique et mémoriel qui donne un second souffle aux associations patriotiques dans le cadre de la transmission de la mémoire.

Si l'idée d'une école des jeunes porte-drapeaux n'est pas récente, quelques rares associations ayant tenté sans grand succès d'en construire, ce projet a constitué une première de par son ampleur puisqu'elle s'est adossée à un collège mais aussi par la récupération de ses jeunes porte-drapeaux par les associations à l'issue de leur formation. Ce projet vise au renouvellement des générations, la passation des drapeaux constitue l'acte symbolique du passage de témoin pour permettre aux associations patriotiques de perdurer et de conserver le souvenir de leur histoire.

Le collège Hubert CURIEN, situé à Cornimont dans la vallée vosgienne de la Moselotte entre Remiremont et la Bresse, a servi de base pédagogique à la création de cette école des jeunes porte-drapeaux en mobilisant la Direction de cet établissement mais aussi une enseignante d'histoire-géographie, Mme THIEBAUT. La SMLH 88, l'ONAcVG 88, la France Mutualiste Vosges / Meuse, mais aussi la Délégation Militaire Départementale des Vosges, les sections locales de l'UNC, la Koumia et les élus des communes d'origine des élèves (Cornimont, la Bresse, Saulxures-sur-Moselotte et Ventron) ont été intégrés dès le départ dans les différentes étapes de la formation de ces 21 élèves volontaires de 4^e et 3^e.

« Ne plus entendre les oies de Sobibor »

Projet porté par André BOBAN - section des Vosges

Sobibor, 14 octobre 1943, 16 heures.

Dans leur folie meurtrière, HITLER et les nazis organisent le génocide de millions de Juifs et de Tziganes de façon quasi industrielle. Pourtant à l'Est du Grand Reich, en Pologne, plus de 300 déportés ont réussi l'impassable : s'évader d'un camp de la mort.

Durant une année scolaire (2023-2024), des élèves du collège de Lamarche ont suivi le parcours de ces déportés à travers des témoignages, des travaux d'historiens et d'archéologues. Le fruit de leurs investigations est une émission de radio (podcast) qui a vocation à être diffusée très largement. Le but de ce projet est à la fois mémoriel et civique : ne pas oublier et ainsi lutter encore contre l'idéologie destructrice nazie.

A travers l'écriture et la conception d'un podcast, les élèves se sont d'abord initiés à la recherche historique la plus récente en travaillant à partir de différentes sources documentaires, de témoignages écrits et oraux mais aussi de travaux d'historiens et d'archéologues. Par exemple, ils ont découvert qu'afin de couvrir les hurlements de douleur des détenus au moment de leur mise à mort, les SS utilisaient le cri des oies en grand nombre ou faisaient aboyer des chiens.

Les élèves se sont également familiarisés avec les techniques de travail du son (prise de sons, montage...). Suite à la rencontre avec le Président de la SMLH des Vosges, Éric BOEUF, lors d'une intervention sur le thème de la résilience et de l'ambition, les élèves ont eu l'idée de mettre davantage en valeur leur émission de radio. Pour ce faire, ce travail devra être « retravaillé » par un professionnel du son.

Dans le but de s'inscrire dans une démarche locale, ce projet sera présenté en mairie à la population lors d'une conférence. Ensuite, la SMLH permettra aux élèves d'être mis en relation avec des radios locales et nationales (France Inter, Europe 1 ou France Culture).

Ainsi, au fil de leurs investigations, les élèves ont pu intégrer les notions de devoir de mémoire et d'engagement. Ils ne sont plus seulement positionnés comme des « apprenants » : ils deviennent les acteurs d'un travail commémoratif et ce notamment grâce à la présence de la SMLH. Ils participent à leur manière à la lutte contre l'oubli de l'existence des centres de mises à mort, pour que plus jamais personne n'entende les oies de Sobibor.

Stop à la Violence

Les journées de la Non-Violence ou du Pacifisme

Projet porté par Gina THEODORE OPHELTES - section de la SMLH97GA

Dans le cadre de l'Education citoyenne, la SMLH97GA vous présente un projet relatif à une situation dramatique qui sévit en Guadeloupe.

Nous voulons sensibiliser les jeunes sur la problématique de la violence dans une démarche solidaire, civique et ouverte sur la société guadeloupéenne.

Quelques faits :

Violence et délinquance en Guadeloupe

Après la mort de Mirella 15 ans assassinée par son ami qui ne supportait pas d'être humilié, le macabre décompte s'allonge en Guadeloupe. Un jeune homme de 16 ans poignardé à la gorge aux environs de la place de la victoire vendredi soir, alors qu'un SDF est lui aussi piqué samedi par un dealer. Si ces quatre faits divers ont probablement des causes bien différentes, la Guadeloupe est sous le choc.

Il est inutile de parler de ces faits en particulier, mais de s'intéresser au phénomène de la violence de manière générale.

Constats :

La Guadeloupe est l'un des départements les plus criminogènes de l'Outre-mer et sur le plan national. Premier rang pour les homicides, braquages et mêmes violences sur les enfants etc. Elle est également la championne de la violence physique non crapuleuse. Exemples :

- Les plaintes pour coups et blessures volontaires (hors cadre familial) en 2023 ont été de 1727 contre 1656 en 2022
- Le nombre de plaintes pour vols violents sans arme en 2023 a été de 414 contre 350 en 2022
- Ce mardi 3 septembre 2024 : un mort lors d'un braquage à Pointe à Pitre (règlement de comptes)

Les causes

- Mutation de la société guadeloupéenne
La cellule familiale qui doit être le premier cercle de construction de l'individu est souvent déstabilisée
- On peut également citer comme vecteur de la violence, l'effondrement des valeurs et des repères
- Le mal-être des jeunes, des difficultés scolaires.
- Le chômage, j'en passe....

Problématique :

Comment investir au profit des jeunes pour mieux construire la société de demain ?
Quelles démarches solidaires envers la jeunesse ?
La SMLH97GA propose :
Un PROJET à réaliser dans les établissements scolaires.
Un partenariat avec le rectorat....
Un travail en synergie avec les établissements scolaires notamment les enseignants.

Comment ?

- En s'engageant sur un terrain de la solidarité Intergénérationnelle
- En organisant deux journées de la non-violence au sein des établissements scolaires.

En cette période d'ébullition à travers le monde et en Guadeloupe, il devient urgent d'interpeler les jeunes sur la paix et la sérénité en leur montrant que la violence est une forme de faiblesse.

Le pacifisme doit être la philosophie directrice de tous nos actes de la vie. Tout autre acte n'est que méprisable lâcheté.

La volonté de la SMLH97GA est d'aider la nouvelle génération à réfléchir sur cette problématique pour s'élever et devenir des adultes respectueux des autres et d'eux-mêmes.

SOLIDARITE ET EGALITE DES CHANCES

La Ruche : un projet à impact innovant pour les enfants et les familles des quartiers prioritaires de Toulon

Projet porté par Benoît COURAU – section du Var

Objectif du projet : Rendre cohérents les environnements de la vie d'un enfant - la famille, l'école et le quartier - afin de faciliter la construction de la personne, par le déploiement des activités de La Ruche dans le cadre de l'Ecole Augmentée.

Un enfant issu d'un milieu défavorisé démarre sa scolarité avec un bagage linguistique et culturel moins développé que celui élevé dans un milieu plus aisé. Plus tard, 50% des élèves de 3^{ème} n'obtiennent pas la moyenne à l'examen écrit du brevet dans les réseaux d'Education Prioritaire (ministère de l'Éducation nationale, 2019). Tous les indicateurs sont alarmants : 40% des jeunes des 1500 quartiers prioritaires sont au chômage (ONPV 2019) ; la France est un des premiers pays de l'OCDE en termes d'inégalités éducatives, chaque année 80 000 jeunes sortent du système scolaire sans qualification (Education nationale, 2019). En outre, la fréquentation du patrimoine est souvent liée au milieu social et moins d'un jeune de 15 ans sur deux, a visité un lieu culturel (ministère de la Culture, 2018). Dès sa constitution au printemps 2017, l'équipe de projet « *Cours Éric Tabarly* » a pris connaissance du diagnostic du territoire et des quartiers prioritaires de la Ville de Toulon, sur le terrain et dans les documents publics : près de 16% de la population vit en quartiers prioritaires, un décrocheur scolaire sur deux est déjà en échec en CM2, 6,6% des 15-17 ans ne sont pas scolarisés, la ville de Toulon compte 8 quartiers prioritaires.

✓ **Notre réponse : un modèle éducatif global, innovant et laïc**

Enracinement

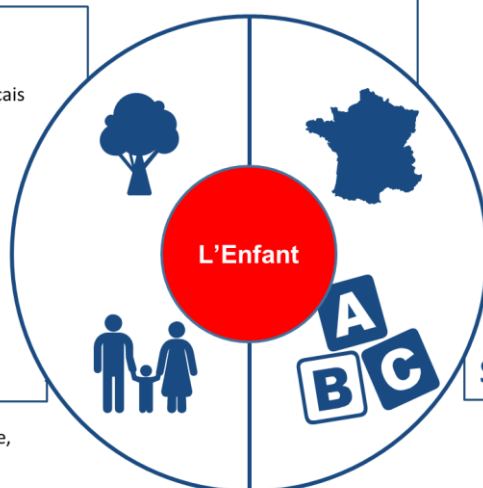
- Favoriser l'attachement à la culture française
- Fréquentation des chefs d'œuvre français
- Sorties découvertes du patrimoine
- Ateliers de création artistique, atelier théâtre
- Musique

Citoyenneté et Fraternité

- Eveil à la citoyenneté
- Lever du drapeau, Marseillaise, port de l'uniforme
- Promotion d'activités citoyennes en groupes inter-âges
- Devenir responsable et agir pour le bien commun

Aide à la parentalité

- Ateliers parentalité : écrans, diététique, sommeil...
- Café des parents
- Groupes de parole



Soutien réussite éducative

- Méthodes pédagogiques spécifiques
- Petits effectifs
- Suivi individuel des enfants

Le concept d'École augmentée s'inspire de la réflexion de Jean-Marie Petitclerc, fondateur de l'association Le Valdocco, qui rappelle et décrit en quoi un enfant se construit dans plusieurs environnements plus ou moins interdépendants, la famille, l'école et le quartier.

Grâce aux activités de La Ruche, le projet se propose de mettre en cohérence ces environnements pour un accompagnement plus global de l'enfant et de l'adolescent, et de sa famille : enrichir et prolonger l'action au-delà du temps scolaire, tout en s'ouvrant sur le quartier. L'objectif est de faire de notre école une structure accueillante et ouverte pour les familles, les parents et les anciens élèves en offrant des conseils et des temps d'échange, et de créer des partenariats avec des associations locales offrant des activités en complément du temps scolaire. Être un lieu de rencontre grâce à une certaine mixité sociale et culturelle rendue possible par notre modèle intégratif.

Les activités proposées par La Ruche s'articulent autour de cinq axes, et sont toutes étroitement corrélées à l'objectif de toute école : l'enseignement des savoirs fondamentaux. Par ailleurs, l'ensemble des activités s'insère dans les 3 piliers qui sont la base de l'approche pédagogique Espérance banlieues : Académique – Educatif – Intégratif.

Elles sont organisées pendant et/ou hors du temps scolaire et déclinées autour des thématiques suivantes :

- *Réussite éducative* : soutien scolaire personnalisé – lecture individuelle quotidienne – atelier langage – appui psychologique – animation d'un club Alumni (anciens élèves)
- *Accès à la culture* : sorties culturelles – atelier théâtre – atelier chant – atelier lecture – atelier arts plastiques – classe découverte
- *Citoyenneté et vivre ensemble* : Eveil à la citoyenneté – éducation morale et civique – Commémorations (8 mai, 11 novembre)
- *Appui à la parentalité* : ateliers-conférences et groupes de parole, appuis spécifiques (lutte contre l'illectronisme, alphabétisation...), ateliers thématiques du mercredi (cuisine, jeux de société...) pour un renforcement de la cohésion parents/enfants
- *Lien social, sport et environnement* : sorties trimestrielles culturelles/nature, activités intergénérationnelles (chorale, ateliers thématiques, pétanque et repas avec les seniors de l'Ehpad partenaire), potager/poulailler, activités sportives hors temps scolaire.

Claudine HERMANN : enseignante figure de proue de la Légion d'honneur

Projet porté par Jean-Paul HERMANN - section de l'Essonne

Le présent projet vise à rendre un hommage à une éminente personnalité en valorisant ses mérites auprès de générations d'élèves, de collégiens et d'étudiants tout en mettant en avant les nobles causes pour lesquelles elle s'est battue sa vie durant.

Claudine HERMANN a été la première femme nommée professeur à l'École polytechnique depuis sa fondation en 1792. Ses talents de physicienne, d'enseignante et de fondatrice de l'association Femmes & Sciences ont été officialisés par le titre de Grand Officier de la Légion d'honneur qui lui fut décerné en 2015 par le Président de la République François HOLLANDE.

Claudine HERMANN a été élue en 2021 présidente du comité Massy-Val de Bièvre de la SMLH. La maladie ne lui a malheureusement pas permis d'y déployer ses talents, elle est décédée le 17 juillet 2021.

Claudine HERMANN s'est vu attribuer son nom à deux amphithéâtres, l'un à Polytechnique et l'autre à la faculté de Villeteuse.

Deux établissements de l'Education nationale se verront attribuer son nom en 2024 : un collège à Massy-Palaiseau et un groupe scolaire à Arpajon-Ollainville.

Actions envisagées par la SMLH pour ces deux derniers établissements :

Participer de manière visuelle (roll-up, allocution...) à l'inauguration du collège Claudine HERMANN de Massy et à l'inauguration de l'école Claudine HERMANN à Arpajon-Ollainville. Nous avons préparé un opuscule destiné à présenter Claudine aux élèves et à leurs parents, opuscule qui sera soit imprimé et distribué, soit rendu disponible sur les sites des établissements. On trouvera en annexe un exemplaire de ce document.

Intervenir auprès des élèves de ces deux établissements : une classe de sixième à Massy et une classe de maternelle à Arpajon-Ollainville grâce au concours de Madame Sylvaine TURCK-CHIEZE, astrophysicienne, sociétaire de la SMLH qui présentera à son public les attraits de la science.

Et prolonger l'action de Claudine HERMANN en faveur de l'égalité hommes-femmes dans la vie professionnelle en suscitant des témoignages sur les difficultés rencontrées par les femmes et le fameux plafond de verre. Cela pourrait avantageusement se faire par une rencontre entre des femmes installées dans leur profession et des jeunes filles (pas seulement...), lors d'un colloque d'une demi-journée que l'on aimerait organiser de préférence dans l'amphithéâtre Claudine HERMANN à l'École polytechnique.

La clé de la réussite tient dans l'engagement et la participation des pouvoirs publics, autorités départementales ou municipales pour le premier aspect, responsables des sites universitaires pour le second.

Les actions de communication envisagées à l'échelle de la SMLH seront amplifiées par celle des services municipaux, de l'Education Nationale, des universités et grandes écoles ainsi que du réseau Femmes et Sciences.

Prix de Solidarité et d'Entraide : reconnaissance des compétences de personnes handicapées

Projet porté par Dominique de La Rochefoucauld-Montbel
Section de Paris 7517

Il s'agit d'accompagner le développement d'un partenariat mis en place sous l'égide du siège en 2020 et signé par la SMLH 7517 avec l'ESAT BERTHIER (Etablissement et Service d'Aide au Travail).

En 2020, l'ESAT a créé un concours de cuisine « Cap'Handicook » qui a eu lieu à l'Ecole de Paris des Métiers de la Table avec la participation de l'Académie nationale de Cuisine et l'Association française des Maîtres Restaurateurs.

En 2021, à la suite de la convention signée en 2020, la section SMLH 7517 est devenu partenaire institutionnelle et un prix spécial a été créé : le Prix de Solidarité et d'Entraide.

En 2023, le concours est devenu national avec 5 épreuves en région. A cette occasion, les présidents des sections locales ont été invités à remettre le prix avec le représentant de la section SMLH 7517 et de nouveaux partenariats se sont développés notamment avec Cheops, Pole Emploi, AGEFIPH...

La finale de 2023 a eu lieu chez Potel et Chabot avec la présence de la ministre déléguée auprès des personnes handicapées, Madame Fadila Khattabi.

En cette année 2024, ce concours prend une nouvelle dimension sous le patronage de Cheops (Conseil National Handicap & Emploi des Organismes de Placement Spécialisés, représentant auprès des pouvoirs publics). Il y aura 8 épreuves dont la liste est ci-dessous avec à nouveau la finale à Paris.

Le projet est né à la suite d'une convention SMLH 7517 – ESAT BERTHIER sous l'égide du siège en 2020. La section 7517 est devenue partenaire du concours « Cap'Handicook dès 2021. Il s'agissait de promouvoir les compétences des personnes handicapées dans leur parcours professionnel. C'est par une subvention et la remise d'un prix spécial que se traduit la participation de la section sans oublier la mise en relation par le réseau des membres de la SMHL 7517 de possibilités d'emploi.

Cette année, il y a 8 épreuves : Paris, Toulouse, Chalons en Champagne, Angoulême, La Réunion, Lyon, Rennes et la finale à Paris), avec la participation de 4 à 5 équipes issues de CFA, ESAT ou autres établissements professionnels qui vont concourir à réaliser dans un temps donné 3 plats et le service de table. Le jury est composé de chefs de cuisine, de partenaires et de personnalités locales.

Les partenaires sont toujours Pole emploi, Agephi, le ministère de l'emploi ..., l'Académie nationale de Cuisine, l'association française des Maîtres Restaurateurs et la SMLH section 7517 ; sans oublier le plus en plus de « sponsors ».

L'engagement de la section est un engagement à long terme qui se traduit par une subvention annuelle, la remise du prix « Solidarité et d'Entraide » par un représentant du bureau SMLH

7517 avec le président de la section locale où a lieu le concours. La section propose aussi la mise en relation de jeunes avec des employeurs potentiels.

Cet engagement est un exemple qui rentre dans le cadre des réflexions de la SMLH sur son implication à venir dans le soutien des personnes handicapées dont les compétences ont été reconnues notamment par le sport et l'excellence de leur participation aux Jeux Paralympiques de Paris 2024.

Rêves de gosse 2025 – Escale de Cazaux

Projet porté par René VITIELLO - Section de la Gironde

Portée par l'association nationale « Rêves de gosse », cette opération vise à faire tomber la différence entre enfants ordinaires et enfants extraordinaires (en situation de handicap, cabossés par la vie ou la maladie, socialement désavantagés).

Cette association a obtenu l'agrément du ministère de l'Éducation nationale et elle est encouragée par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

Chaque année un tour aérien, effectué par 30 avions de tourisme, relie neuf villes-étapes en fin d'année scolaire, chaque étape constitue une « **journée magique** ».

En coopération avec le tissu associatif local, le projet « Rêves de gosse » a pour vocation d'organiser des rencontres entre enfants extraordinaires et enfants ordinaires, selon un projet pédagogique agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale. La finalité de ces rencontres consiste à promouvoir l'inclusion sociale et scolaire, ainsi que l'acceptation des différences par une réalisation commune, dite « **action remarquable** ».

L'expérience acquise au cours des escales déjà organisées par le Comité en coopération avec d'autres associations est une garantie de réussite pour l'édition 2025 à la condition de disposer du budget adéquat.

La « **journée magique** » est un évènement privé réservé aux enfants, leurs parents, les professeurs et les éducateurs.

En 2023 cette « **journée magique** » a tout de même concerné environ **1000 personnes**.

Deux Ephads au cœur des valeurs de la SMLH

Projet porté par Eric BŒUF – section des Vosges

Et par Méziane BENARAB – section du Var

Ils sont liés par un lien d'amitié né de leur engagement au sein du programme Honneur en Action. A travers ce projet, ils ont souhaité mener une action commune à leurs deux départements et initier le premier projet associant deux sections de la SMLH.

Ayant souvent échangé autour du programme Honneur en Action et de leurs différents projets, Eric BOEUF, président de la Section des Vosges et Méziane BENARAB, ancien président de la Section de Seine-et-Marne et aujourd'hui, membre du comité Fréjus-Saint-Raphaël, ont décidé, lors de la remise des prix 2023, d'envisager un projet commun à deux sections et qui pourrait être réalisé à l'identique dans deux structures d'accueil de nos aînés.

Ainsi, dès le mois de janvier 2024, Méziane BENARAB a pris attache avec M. Jean-François MOUCHAGE, directeur de l'EHPAD Bellestel (83) afin d'évoquer la perspective d'un projet de coopération avec un établissement des Vosges. L'initiative ayant été validée, Eric BOEUF, a de son côté pris attache avec Mme Aurélie DIDIER, directrice de l'EHPAD des Vosges. Le 9 février une visioconférence est organisée afin d'évoquer le projet.

Enfin, le 6 août s'est déroulée une autre visioconférence regroupant les quatre partenaires du projet. Un accord a été convenu pour le dépôt du dossier au siège de la SMLH et le 7 décembre retenu pour l'organisation du Noël solidaire commun aux deux établissements avec une connexion en visioconférence.

Les équipes d'animation des deux établissements démarreront la mise en œuvre du projet dès le mois de septembre.

Le projet est la traduction opérationnelle du projet associatif de la SMLH quant aux valeurs qu'elle porte : solidarité, entraide, accompagnement de nos aînés. Il est l'incarnation parfaite de l'ambition de la SMLH d'introduire de l'interactivité entre les générations et apporter à nos

ânés séjournant dans les EHPADS des solutions permettant de réduire leur isolement et solitude.

Les promoteurs du projet, après un réel travail de concertation avec les deux établissements partenaires, ont souhaité ouvrir ces deux structures à l'environnement immédiat et faire en sorte que la chaleur du lien social à l'occasion des fêtes de fin d'année, soit également l'occasion de partage et de solidarité avec des personnes venues de l'extérieur. C'est tout le sens du volet NOEL SOLIDAIRE qui consiste à faire partager ce moment avec les familles des résidents, mais également des personnalités extérieures ayant souhaité y prendre part.

En somme, le projet a pour ambition d'introduire la vie active dans les deux établissements, tout en permettant aux résidents de partager des moments de vie active à l'extérieur.

La réinsertion par la mer et l'esprit d'équipage.

Former – Structurer – Sociabiliser

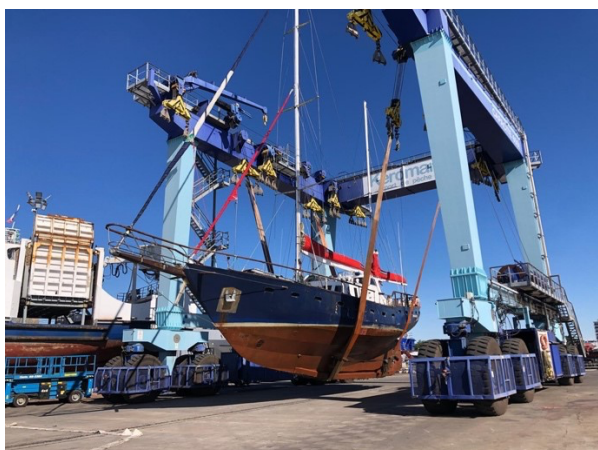
Projet porté par Jean-Marie LUCAS - Section de Paris 16

L'association « 3 Couleurs » (A3C) est une association d'intérêt général née en juin 2022 de l'initiative de 4 officiers de marine, dont deux sociétaires de la SMLH, amoureux de la mer et de la voile et qui ont conservé de leur longue expérience une envie forte : **celle de transmettre à des jeunes à qui la vie n'a pas fait de cadeau.**

Ils ont une certitude : pour faire naviguer un bateau et son équipage, on a besoin de chacun. Chaque poste est essentiel et chacun est le maillon d'une chaîne. Ainsi, chaque membre de l'équipage est reconnu, valorisé pour ce qu'il fait. On lui fait confiance.

La confiance, la valorisation, l'estime du groupe, les codes, c'est justement ce qui a manqué à ces jeunes dont les parcours de vie sont stigmatisés par l'abandon, la dévalorisation voire la maltraitance.

Il s'agit alors de leur donner l'occasion de vivre une authentique expérience responsabilisante en leur confiant dès les premières heures à bord une tâche fondamentale, marque de reconnaissance.



- Le voilier « trois couleurs » est un vieux grément (Ketch) de 25 mètres de long (100 tonnes) et pouvant accueillir 14 personnes à bord. Il a un potentiel de navigation en haute mer et de longue durée.

- **Historique succinct**

Les premières missions de l'association A3C ont été organisées au profit de jeunes mineurs sous-main de justice placés en centre d'éducation renforcée (CER). Elles s'inscrivaient dans le cadre d'un **partenariat armées-justice** qui incitait les organismes de défense à déployer des initiatives destinées à accueillir ces jeunes dans des structures à l'occasion de séjours dits « de rupture » leur permettant de sortir du cadre fermé du CER pour réapprendre à s'insérer dans le monde extérieur.

Deux missions ont alors été organisées (10 jours de stage) au profit de jeunes mineurs sous mandat PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), en Bretagne et en Gironde.

Forts du succès de ces missions, **A3C a très rapidement élargi le spectre de ses « bénéficiaires » à la jeunesse des quartiers** et dans le cadre notamment des engagements de la « politique de la ville ».

5 nouvelles missions ont alors été lancées au profit des jeunes des quartiers de Nanterre, deux nouvelles étant en commande au profit des départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine et plusieurs organismes destinés à la jeunesse en difficulté nous contactent depuis pour profiter de cette chance unique d'offrir à cette dernière une expérience inédite et stimulante. Des échanges sont ainsi lancés avec les EREA, l'Epide et le département des Hauts-de-Seine, siège de l'association.

Le soutien et la motivation exceptionnelle des préfets à l'égalité des chances de ces départements sont des moteurs et des signes très motivants. Leur besoin est aussi clairement avéré.



Signe de la pertinence de la prestation et de l'engagement de l'association, **la Marine nationale a signé une convention de partenariat avec A3C**, permettant notamment au voilier de stationner dans les ports militaires au gré de ses navigations et périodes d'entretien. Lors d'une récente sortie, l'École navale (Brest/Lanvéoc-Poulmic) a demandé à l'association de pouvoir embarquer de jeunes officiers de marine pour qu'ils encadrent les jeunes des quartiers dans le cadre de leur formation au management.

Ces premières expériences ayant permis de valider la pertinence du projet, le conseil d'administration de l'association (**où siègent 4 sociétaires de la SMLH**) a alors décidé de lancer un grand carénage de « mi-vie » afin de restaurer et totalement moderniser le voilier « trois couleurs » afin de lui permettre à moyen terme (printemps 2025) d'être en totale capacité de proposer des sorties de longues périodes (plusieurs semaines/mois) dans la cadre d'un projet pédagogique que l'association espère qualifiant à long terme.

Le voilier « trois couleurs » est donc aujourd'hui en période d'entretien majeur aux chantiers navals de Keroman (Lorient). Il est prévu d'être déployé début 2025 vers la base militaire de Cherbourg qui présente aussi l'intérêt d'être plus proche de l'Île-de-France d'où proviennent à ce jour l'essentiel des « forces vives » au profit desquelles il est destiné.

Un besoin urgent de reconnaissance et de soutien financier est aujourd'hui identifié pour financer une dernière tranche de travaux et d'aménagements de fonds.

Pour plus de renseignements :

<https://www.les-trois-couleurs.fr>

TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE

Le Chevalier BAYARD...à travers un projet pédagogique innovant associant Histoire, art et transfert de compétences

Projet porté par Jean-Michel LESIRE – section des Ardennes

Il s'agit d'un projet pédagogique initié par la **section de la SMLH des Ardennes** et **supervisé par elle au moyen d'un comité scientifique**. Ce projet vise à la mise en avant des métiers si nécessaires aux industries locales dans un partenariat très fort avec le Lycée BAZIN et l'écosystème qui l'entoure en l'associant à l'enseignement d'un personnage important de notre histoire France, quasiment disparu des programmes scolaires

Le projet pédagogique est construit autour **des classes (3) de la section fonderie du Lycée BAZIN**.

2024 500^{ème} anniversaire de la mort de BAYARD, sauveur de MEZIERES en 1521....
C'est l'origine du projet pédagogique.

Les objectifs :

- Mettre en avant les **jeunes par leur travail et leur engagement**.

- Mettre en relief les **capacités du CAMPUS des METIERS et des QUALIFICATIONS d'EXCELLENCE****, avec le Lycée BAZIN et ses formations en fonderie, l'EISINE, et des composantes de l'écosystème tel que PLATINIUM 3D.

Quoi de mieux pour cela que de choisir pareilles œuvres qui donnent la possibilité de faire appel à des technologies très modernes : la numérisation 3D, la modélisation 3D, l'impression 3D et des techniques conventionnelles : la fonderie d'Art, le ciselage, le polissage ?

- Valoriser ces formations techniques tellement **utiles et nécessaires à l'activité industrielle très forte dans le département des Ardennes** (1er pôle Français en Forge et Fonderie, avec 30% du CA, des volumes et des effectifs de la profession).

- Contribuer à des **transferts de compétences** grâce aux apports de professionnels avertis dans chacune des techniques.

- Diffuser **l'enseignement d'un contenu culturel** en direction des élèves, élaboré par les professeurs d'histoires et historiens associés au projet, sur ce personnage de l'Histoire et son rôle dans la libération de MEZIERES.

Un **comité scientifique**, rassemblé autour de la section SMLH-08 et constitué d'historiens, de professeurs d'histoire, de professionnels de la fonderie,

s'est donné comme **rôle:**

- Structurer le projet proposé au Lycée, rechercher les compétences complémentaires nécessaires auprès de professionnels de l'art, de la culture, de l'histoire.

- Présenter le projet, obtenir une adhésion afin de permettre cette valorisation des lycéens.

- Faciliter les contacts extérieurs.

- Contribuer aux moyens nécessaires à la mise en œuvre de la réalisation du projet pédagogique.

- **Les Œuvres :**

- Une réplique du **collier de l'Ordre de St MICHEL**, remis par François 1^{er} au Chevalier BAYARD lors de l'adoubement du Roi par le Chevalier (d'après les historiens), qui sera remis au maire de CHARLEVILLE MEZIERES pour figurer au musée de l'Ardenne.



- Un **médailon** qui sera posé sur le piédestal **BAYARD**, à **CHARLEVILLE MEZIERES**, et nous projetons d'en produire un exemplaire à destination du piédestal qui supporte une statue de BAYARD du même artiste, **Aristide CROIZY**, qui se situe dans la cour de la maison d'éducation de la LH à St DENIS,

Le **médailon** (32 cm de diamètre, 12 kg), sera scellé lors des journées européennes du patrimoine en septembre sur le piédestal BAYARD à CHARLEVILLE MEZIERES.

- Il reste à définir les modalités concernant celui destiné à la maison de l'éducation de Saint DENIS.

- et la coupe **BAYARD** dont un seul exemplaire en régule subsiste.



L'ensemble des œuvres sera à réaliser en bronze, matériau noble choisi pour l'occasion.

- La **coupe** sera un livrable pour la fin d'année, favorisant aussi le travail de classes du lycée sur deux années scolaires.

-

En parallèle les 4 classes défenses du même lycée BAZIN, engagées dans les Olympiades de la Jeunesse, ont particulièrement brillé.

« Le Rucher Ecole de Rocamadour »

Projet porté par Jean-Paul PICCO – Section du Lot

La section SMLH du Lot apporte tous ses encouragements au projet HEA : le Rucher École de Rocamadour (RER) projet ambitieux mais devenu indispensable pour lui permettre de renforcer son engagement au service de la préservation de la biodiversité, de la transmission, de la formation à l'apiculture, du développement d'une filière locale de producteurs de miel et du partage d'informations et de compétences entre passionnés.

L'objectif du projet est de doter le Rucher École d'un bâtiment lui permettant de poursuivre ses activités et d'amplifier son impact, dans le respect des normes sanitaires et d'accueil du public, par :

- le renforcement de l'offre de formation de nouveaux apiculteurs
- le développement de moyens et de solutions d'accompagnement des apiculteurs formés en vue de devenir pluriactifs (retraités, **jeunes** diversifiant leurs activités) voire accéder à la préprofessionnalisation
- **un meilleur accueil des scolaires de plus en plus nombreux chaque année complété par un accompagnement de projets autour de l'abeille visant la sensibilisation des jeunes à la sauvegarde des abeilles et des pollinisateurs et la préservation de la biodiversité. Ces derniers points, sensibilisation, transmission envers des jeunes et préservation de l'environnement favorable à l'apiculture, demeurent notre ferme boussole.**
- **une synergie renforcée avec l'Établissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT) du Pech de Gourbière, avec des locaux permettant un accueil sécurisé des personnes adultes résidentes en situation de handicap.**

Seul l'engagement persévérant, sans faille depuis de nombreuses années, des bénévoles et notamment du porteur de projet, président de 1998 et 2018 du RER, à présent président d'honneur, permettra la réussite de ce projet.

Pour atteindre ce but, il est devenu urgent de construire un nouveau bâtiment (miellerie) pour le Rucher École de Rocamadour.

Le RER est une association d'intérêt général. Forte de 160 adhérents, elle dispense tout au long de l'année, une formation à l'apiculture tant sur le plan pratique que théorique. Cette formation s'adresse à toute personne désireuse de maîtriser la conduite d'un rucher, contribuant ainsi à la protection de l'environnement dont les abeilles sont des sentinelles et des acteurs majeurs.

SOLIDARITE INTERNATIONALE

Réhabilitation d'Enfants défavorisés

Projet porté par Boda et Marcel Ranjeva Razanakombana
Section de Madagascar

Mener une action militante en faveur de la convention Internationale des Droits de l'Enfant signée à New York en 1990 •

La société malgache est d'une telle précarité que les activités caritatives sont faciles à effectuer avec une touche de compassion. L'ONG « TSIMOKA » est un orphelinat qui recueille des orphelins et scolarise des enfants dont les parents ne peuvent pas payer les frais de scolarité.

■ Protection

■ Éducation

- Promotion des enfants en situation vulnérable

Objectifs visés, bénéficiaires, lieu de réalisation, partenariats éventuels, démarche générale (de façon détaillée, expliquez comment vous allez monter votre projet).

Objectifs : Réhabiliter ces enfants



Bénéficiaires : Orphelins de quelques mois à 15 ans

- Enfants en âge d'être scolarisés
- Aucune distinction de provenance, chaque enfant abandonné à l'orphelinat est pris en charge

- Des écoliers dont les parents ne peuvent souvent pas honorer les frais de scolarité :
L'école comprend une classe maternelle, une primaire et une secondaire jusqu'à la classe de 3ème. L'encadrement est pris en charge par Tsimoka. Les orphelins sont logés, nourris, blanchis et scolarisés
- Les écoliers sont en demi-pension et bénéficient de la cantine scolaire gratuitement
- Les parents payent une modique somme d'inscription, mais la plupart ne peuvent rien payer faute de moyens

Lieu de réalisation : Le siège est à Anosy Avaratra PK 13 RN 3 Antananarivo Banlieue
Aucune aide de la part du Gouvernement.

Partenariat : Plusieurs ONGs nationales et internationales avaient contribué au bon fonctionnement, mais après le COVID, toutes ont arrêté

Une ordonnance de garde des enfants a été délivrée par le juge des Enfants à tous les enfants, précédée par une enquête faite par le ministère de la justice.

« IDENTITE, EDUCATION ET AVENIR POUR LES ENFANTS FANTOMES DE SEPT COMMUNES RURALES DU DISTRICT D'ANTSIRABE 11 ».

Projet porté par Maria Sylvie RAHARINARIVONIRINA – section Madagascar,
Par Danielle MANE – section du Vaucluse
Et Valentine RASOANANTENAINA du Centre d'Education FANAMBY Ambaniavaratra

Le droit à l'identité est l'un des cinq droits fondamentaux de l'enfant consacrés par les articles 7 et 8 de la Convention Internationale sur les droits de l'enfant (CIDE) que la France et Madagascar ont ratifiée. L'enfant doit ainsi être enregistré aussitôt sa naissance.

L'enregistrement des naissances est le fait d'inscrire dans un registre d'état civil les naissances et leurs caractéristiques. L'enregistrement est suivi de la délivrance de la première copie d'acte de naissance, premier document matérialisant l'identité juridique d'un enfant. Les procédures d'enregistrement à la naissance et de délivrance d'un acte d'état civil font de l'individu un sujet de droit. Disposer d'un état civil et pouvoir le prouver conditionnent l'accès à de nombreux autres droits.

Ainsi, un enfant qui n'a pas fait l'objet d'un enregistrement n'a pas d'existence officielle au regard de la loi. C'est un enfant « fantôme ». Les enfants « fantômes » sont privés d'accès aux services de base essentiels à leur développement : s'inscrire à l'école, avoir accès aux services de santé ou d'une protection sociale. Le certificat de naissance est un passeport pour la reconnaissance de ses droits tout au long de sa vie.

Ainsi, un extrait d'acte de naissance est nécessaire pour être un citoyen à part entière. La première étape de ce processus relève exclusivement de la responsabilité des parents.

A Madagascar, et particulièrement dans les communes reculées du district d'Antsirabe II, confrontés à diverses contraintes, obstacles et défis, de nombreux parents n'ont pas déclaré la naissance de leurs enfants : ignorance de la loi qui impose l'enregistrement obligatoire, manque d'information et d'intérêt, distance éloignée des mairies et des centres d'enregistrement, absence de moyens de transport, manque de ressources des familles.

Sans oublier la pénurie des moyens matériels qui affecte l'administration publique, alors même que l'enregistrement est un outil au service du développement et de la bonne gouvernance,

Ceci étant, si la naissance n' a pas été enregistrée dans le délai imparti par la loi, il est autorisé la régularisation par l'enregistrement rétroactif des naissances auquel procèdent les autorités judiciaires. A travers des actions concertées entre les tribunaux de première instance, les services du ministère de l'intérieur et les officiers d'état civil des mairies, que l'on appelle « Opérations Jugements Supplétifs », des personnes de tous âges peuvent procéder à leur enregistrement lors de la tenue des audiences foraines qui se déplacent dans les communes, organisées en la circonstance en guichets uniques sous la surveillance d'un officier d'état civil.

Les efforts ne semblent pas suffisants car en 2017, l'état des lieux du nombre des enfants non enregistrés dans le district d'Antsirabe II est préoccupant. Ce sont des enfants issus des communautés les plus pauvres. L'Association « Communauté Laïque pour l'Education » (CLE) a pris conscience de l'ampleur de la situation et a décidé de s'investir sur le terrain en élaborant une stratégie de régularisation.

Ainsi, en réponse à ces différents contraintes et obstacles, depuis l'année 2018, l'Association CLE a mis en place et réalisé avec l'aide de l'Association Française KAREEN MANE AED, le Projet intitulé « OLOMPIRENENA I et II » dans sept (7) communes rurales du district Antsirabe II. Littéralement, le mot « Olompirenena » signifie « CITOYEN » en français.

Le district d'Antsirabe II se situe dans la Région du Vakinankaratra de la Province d'Antananarivo.

L'Association CLE dispose d'un siège, sis à Soanidrariny, une de ces sept communes rurales, notoirement connu sous le nom de « CENTRE FANAMBY ». Le Centre FANAMBY dispose de plusieurs bâtiments utilisés à des fins d'enseignement scolaire, de cantines scolaires et de formations. Un bâtiment a été dédié au Projet « OLOMPIRENENA I et II » qui a été baptisé « Centre Josette Kareen » après avoir été équipé de panneaux solaires, d'ordinateurs et d'imprimantes par la Fondation « Voix de l'Enfant » (VDE) dont l'Association AED Kareen Mane fait partie, permettant ainsi l'opérationnalisation rapide du Projet.

Pour tout renseignement complémentaire : contactez Patricia Bauvais
patricia.bauvais@smlh.fr

**L'HONNEUR
EN ACTION**

SMLH



Légionnaires
au service
de la société

Les Labels 2024

Présentation sommaire des projets



EDUCATION CITOYENNE

OPTIMISATION ET FINANCEMENT DES ACTIVITES SUR LE DEVOIR DE MEMOIRE DE L'ASSOCIATION DES CADETS DE LA GENDARMERIE DU CHER

Projet porté par Patrick MAUCOURANT – section du Cher

Le droit à l'identité est l'un des cinq droits fondamentaux de l'enfant consacrés par les articles 7 et 8 de la Convention Internationale sur les droits de l'enfant (CIDE) que la France et Madagascar ont ratifiée. L'enfant doit ainsi être enregistré aussitôt sa naissance.

L'enregistrement des naissances est le fait d'inscrire dans un registre d'état civil les naissances et leurs caractéristiques. L'enregistrement est suivi de la délivrance de la première copie d'acte de naissance, premier document matérialisant l'identité juridique d'un enfant. Les procédures d'enregistrement à la naissance et de délivrance d'un acte d'état civil font de l'individu un sujet de droit. Disposer d'un état civil et pouvoir le prouver conditionnent l'accès à de nombreux autres droits.

Ainsi, un enfant qui n'a pas fait l'objet d'un enregistrement n'a pas d'existence officielle au regard de la loi. C'est un enfant « fantôme ». Les enfants « fantômes » sont privés d'accès aux services de base essentiels à leur développement : s'inscrire à l'école, avoir accès aux services de santé ou d'une protection sociale. Le certificat de naissance est un passeport pour la reconnaissance de ses droits tout au long de sa vie.

Ainsi, un extrait d'acte de naissance est nécessaire pour être un citoyen à part entière. La première étape de ce processus relève exclusivement de la responsabilité des parents.

A Madagascar, et particulièrement dans les communes reculées du district d'Antsirabe II, confrontés à diverses contraintes, obstacles et défis, de nombreux parents n'ont pas déclaré la naissance de leurs enfants : ignorance de la loi qui impose l'enregistrement obligatoire, manque d'information et d'intérêt, distance éloignée des mairies et des centres d'enregistrement, absence de moyens de transport, manque de ressources des familles.

Sans oublier la pénurie des moyens matériels qui affecte l'administration publique, alors même que l'enregistrement est un outil au service du développement et de la bonne gouvernance,

Ceci étant, si la naissance n'a pas été enregistrée dans le délai imparti par la loi, il est autorisé la régularisation par l'enregistrement rétroactif des naissances auquel procèdent les autorités judiciaires. A travers des actions concertées entre les tribunaux de première instance, les services du ministère de l'intérieur et les officiers d'état civil des mairies, que l'on appelle « Opérations Jugements Supplétifs », des personnes de tous âges peuvent procéder à leur enregistrement lors de la tenue des audiences foraines qui se déplacent dans les communes, organisées en la circonstance en guichets uniques sous la surveillance d'un officier d'état civil.

Les efforts ne semblent pas suffisants car en 2017, l'état des lieux du nombre des enfants non enregistrés dans le district d'Antsirabe II est préoccupant. Ce sont des enfants issus des communautés les plus pauvres. L'Association « Communauté Laïque pour l'Education » (CLE) a pris conscience de l'ampleur de la situation et a décidé de s'investir sur le terrain en élaborant une stratégie de régularisation.

Ainsi, en réponse à ces différents contraintes et obstacles, depuis l'année 2018, l'Association CLE a mis en place et réalisé avec l'aide de l'Association Française KAREEN MANE AED, le Projet intitulé « OLOMPIRENENA I et II » dans sept (7) communes rurales du district Antsirabe II. Littéralement, le mot « Olompirenena » signifie « CITOYEN » en français.

Le district d'Antsirabe II se situe dans la Région du Vakinankaratra de la Province D'Antananarivo.

- L'Association CLE dispose d'un siège, sis à Soanidrariny, une de ces sept communes rurales, notoirement connu sous le nom de « CENTRE FANAMBY ». Le Centre FANAMBY dispose de plusieurs bâtiments utilisés à des fins d'enseignement scolaire, de cantines scolaires et de formations. Un bâtiment a été dédié au Projet « OLOMPIRENENA I et II » qui a été baptisé « Centre Josette Kareen » après avoir été équipé de panneaux solaires, d'ordinateurs et d'imprimantes par la Fondation « Voix de l'Enfant » (VDE) dont l'Association AED Kareen Mane fait partie, permettant ainsi l'opérationnalisation rapide du Projet.

Formaliser et officialiser le lien entre la classe Défense du Lycée Dupuy de Lôme de Lorient et le comité du pays de Lorient de la SMLH.

Projet porté par Guy SINEL – Section du Morbihan

Le projet s'articule sur 4 temps forts :

- 3 interventions de membres du Comité de Lorient SMLH devant la classe,
 - La constitution d'un jury d'oral : 2 – 3 membres de la SMLH avec le professeur de la classe pour évaluer en fin d'année scolaire les exposés préparés par les élèves au cours de l'année scolaire. Une remise de prix aura lieu à l'issue de cette journée.
- Le groupe « classe défense et sécurité globale » du lycée Dupuy de Lôme existe depuis la rentrée 2017.

Ses objectifs :

- Découvrir le rôle, les missions des forces armées,
- Sensibiliser au devoir de défense, au devoir de mémoire et aux valeurs républicaines,
- Sensibiliser aux thématiques liées à la défense et à la sécurité,
- Découverte de métiers, de filières (liées à ces thématiques).

Ses modalités concrètes :

- 1 heure par quinzaine sur l'horaire d'EMC (Education morale et civique), soit 15 à 16 séances sur l'année scolaire.
- Effectif concerné : une demi-classe de seconde, soit environ 18 élèves.
- Un partenariat, en tant que classe défense, avec une unité militaire, en l'occurrence la flottille 24F de Lann Bihoué. Une convention a été signée en 2017 avec la Marine nationale et la 24F, et renouvelée en 2022.
- Visites sur sites et rencontres avec différents acteurs de notre sécurité : visite de la flottille 24F, de la caserne des pompiers de Lorient, de la SNSM, etc. D'autres intervenants et/ou visites sont possibles selon les années et les opportunités (ex : douanes, police, base des fusiliers marins, etc.).

Les travaux des élèves :

- Au début de chaque séance, un élève (ou deux) (identifié la séance précédente) fera une courte revue de presse sur des sujets liés à la défense et la sécurité du pays, en s'appuyant sur la presse et les blogs spécialisés. C'est un travail individuel.
- Le travail principal sur l'année consiste à réaliser un exposé oral sur un sujet lié à la sécurité du territoire, la justice ou l'histoire militaire (en lien avec le programme d'histoire de la classe de seconde). C'est un travail de groupe (deux à trois élèves par groupe).

La solution : Formaliser le lien SMLH-Classe Défense de Dupuy et lui donner de l'ampleur

Vidéo de la Légion d'honneur

Projet porté par Jean-Claude CHAUMONT – Section du Morbihan

Le lieutenant-colonel Robert Joyeux, ancien de l'école militaire préparatoire d'Autun, a réalisé une vidéo sur la légion d'honneur qui n'a pu être menée à son terme, faute de financement.

Cette ébauche a été finalisée par le lieutenant-colonel Chaumont, sociétaire du comité SMLH du pays d'Auray de la section du Morbihan (56000). Le travail final a été présenté à la grande chancellerie et a obtenu l'autorisation de la famille de Robert Joyeux de diffuser largement et gratuitement la vidéo auprès de divers milieux socio-professionnels et des associations patriotiques et mémorielles.

Cette vidéo de la légion d'honneur, initialement développée par le Lt-colonel Robert Joyeux a été finalisée par le Lt-colonel Chaumont. Le travail a consisté à réduire le son de la musique d'ambiance qui masquait souvent la voix du commentateur et de remplacer la photo du général Georgelin, alors grand chancelier, par celle du général Lecointre.

Il a été rendu compte au grand chancelier qui a demandé de ne pas oublier les jeunes générations ainsi que nos anciens. A cette fin, le montage audiovisuel a été adressé au commandant de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, au lycée Benjamin Franklin d'Auray et à l'évêque de Vannes pour l'édification de la jeunesse.

Pour les anciens, ce travail a été transmis aux différentes associations (ASAF, ANOCR, UNOR ...) ainsi que quelques personnalités du département (monsieur le Préfet par l'entremise de l'ONACVG, le colonel commandant le groupement de gendarmerie, monsieur d'Abboville, monsieur de Kersabiec et quelques généraux).

La vidéo fait environ 1,7 GO et disponible sur le lien indiqué plus haut. Il peut être facilement téléchargé à partir du lien suivant : [Vidéo de la légion d'honneur](#)

SOLIDARITE ET EGALITE DES CHANCES

« Concert du Trinôme »

Projet porté par Alain VINCENT – Section du Var

Le « trinôme » est issu d'un partenariat entre l'Education nationale, le ministère des Armées et l'IHEDN. Une des actions programmées dans le Var consiste à mobiliser des jeunes des écoles primaires autour d'un projet commun : le chant choral, avec l'implication et la participation de l'orchestre de la musique de la Marine nationale, de l'Education nationale. La SMLH s'associerait à cette opération.

Les premiers contacts ont été pris par les responsables de l'inspection d'académie et la conseillère pédagogique départementale, responsable du projet.

Associer la SMLH à ce projet, dont le thème serait particulièrement porteur et permettrait de répondre aux objectifs de notre Société :

- Mieux faire connaître notre Société à de jeunes élèves ;
- Mettre en partage des valeurs qui constituent le fondement de la SMLH,
- Contribuer complémentirement à la réalisation du projet par une participation financière.

Le porteur de projet s'engage, bien entendu, à s'investir, avec le soutien du comité, tout au long de l'opération.

A l'initiative de la direction des services départementaux de l'Education nationale (DSEDN) du Var et de la musique de la Marine, cette opération répond très concrètement aux valeurs soutenues par la SMLH.

Environ 300 élèves (de CE1-CE2 et CM1-CM2) sont recrutés, issus de treize classes du département. Après appel à candidatures, la sélection s'effectue en mettant particulièrement l'accent sur les écoles REP (réseau d'éducation prioritaire), REC (réseau Egalité des chances et des territoires), QPV (quartier politique de la ville) ou encore celles éloignées des structures culturelles.

Le programme musical est choisi conjointement par la conseillère pédagogique départementale d'éducation musicale, rattachée à l'inspection d'académie et le responsable de la musique de la Marine, parmi un répertoire varié et se termine par La Marseillaise.

La préparation du spectacle commence dès le début de l'année scolaire 2024/2025. La conseillère pédagogique forme les enseignants et les élèves de chaque école à mémoriser les textes, à les comprendre, pour ensuite chanter avec justesse et expressivité, à l'unisson.

Marpen Insertion et Formation

Projet porté par Alain BROUTÉ – Section de la Charente

Avec deux camarades, comme moi anciens maires ruraux, j'ai proposé en 2020 au tribunal judiciaire d'Angoulême de reprendre les activités d'insertion du Club Marpen, une association de l'économie sociale et solidaire mise alors en liquidation. Nous tenions tous trois à faire perdurer ce que jusque-là le Club Marpen avait apporté sur le territoire rural en grande souffrance économique du Ruffécois, au Nord du

département de Charente où, comme partout, les éclopés de la vie sont nombreux. Notre projet associatif avait pris le nom de Marpen Insertion et Formation.

Depuis l'acceptation de notre offre par le tribunal, en septembre 2020, je préside l'association Marpen Insertion et Formation qui emploie aujourd'hui 12 salariés permanents et entre 25 et 30 salariés en contrat d'insertion.

L'objectif premier, poursuivre l'action d'insertion du Club Marpen

Le Ruffecois, au Nord du département de Charente, est un territoire sinistré économiquement à la population rurale très fragilisée. Pendant des décennies, le Club Marpen a apporté une réponse, par ses ateliers d'insertion et de formation et par ses chantiers de jeunes, à la perte d'ancrage social de beaucoup de celles et ceux, jeunes et moins jeunes, qui lui étaient adressés ou tapaient à sa porte. Mais, après plus de cinquante années d'action associative, de mauvais choix de développement ont conduit le Club Marpen à la liquidation.

Si, en créant Marpen Insertion et Formation, nous tenions à poursuivre l'action du Club Marpen sur le Ruffecois, nous avons choisi de recentrer nos activités sur l'insertion en conservant toutefois comme thème central du projet associatif la conservation et la valorisation du bâti immobilier ancien. La nouvelle association a néanmoins gardé, comme son nom l'indique, la possibilité au cas par cas d'offrir à certaines des personnes qu'elle accueille la possibilité d'une formation diplômante.

« Le Cuivre au service des Cuivres »

Projet porté par Eric BŒUF – section des Vosges

L'école de musique des harmonies de Bussang, Saint Maurice, le Thillot et ses environs souhaite réunir ses élèves afin de proposer un concert d'ensemble de cuivres sur le site des Hautes Mynes du Thillot à l'occasion de la fête de « la nuit de la mine » courant mai 2025. Les élèves seront dirigés par le professeur de cor, également chef de l'harmonie de Ventron. Ce concert sera l'aboutissement de répétitions collectives, offrant le plaisir et l'opportunité de jouer ensemble, de partager des moments entre jeunes et moins jeunes, coopérer entre les différents pupitres de cuivres en lien étroit avec les ressources culturelles qu'offre notre patrimoine local, attractivités de notre territoire.

Pour tout renseignement complémentaire : contactez Patricia Bauvais
patricia.bauvais@smlh.fr